LA GAZETTE DE BRENNILIS

N.76, JUILLET 2011

INFOS MAIRIE

Téléphone :
02 98 99 61 07
Fac-similé :
02 98 99 67 67
Courriel : mairie.brennilis@orange.fr
Horaires d'ouverture semaine :
8 h – 12 h / 12h45 – 16h30, fermé mercredi après-midi
PERMANENCE DES ÉLUS
Les samedis de 10 à 12 heures
Tél. 02 98 99 62 91
LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE
8h45 – 12 h 00, lundi au samedi
Tél. 02 98 99 61 00
OFFICE DU TOURISME DU YEUN ELEZ **– Place des Monts d'Arrée 29190 Brasparts**
Tél./fax : 02 98 81 47 06
Ouvert du lundi au samedi 9h00-12 h, 13h30-17h30
otyeun.elez@wanadoo.fr
DÉCHETTERIE (SIRCOB)
de Locmaria-Berrien,
Tél. 02 98 99 82 49.
Au Vieux Tronc, lundi au samedi, 9h-12h, 13h30-18h.
GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.
ASSISTANTE SOCIALE
Cécile Nédélec
ANTENNE DE PLEYBEN
0298266362
COMMERCE AU BOURG
HALLE DIS, M.Mme Baladine
Tél. 02 98 99 68 45
CABINET INFIRMIER **Le Bourg,**
Tél. 02 98 99 64 15
CABINET MEDICAL **Bellevue,**
Tél. 02 98 99 62 59

DE LA GAZETTE BRENNILIS

COMITÉ DE RÉDACTION

SYLVIE BIRHART
FRANÇOISE BORGNE
JÉRÔME COCHENNEC
ANITA DANIEL
MARCEL GÉRARDIN
OLIVIER MAGOARIEC

Responsable de publication :
JEAN-VICTOR GRUAT

http://www.brennilis.com
webmaster@brennilis.com
Courrier en Mairie

Impression : Copie 29, Carhaix

PARDON

23 & 24 JUILLET

PROGRAMME

Le SAMEDI
- de 9 heures à 18 heures, vide-greniers-buvette à la salle polyvalente
- À 19 heures, salle polyvalente, démonstration de danse country
- Dès 20 heures, les Veillées du Parc naturel régional d'Armorique pour la première fois à Brennilis – cercle celtique Korollerien Kraon, spectacle gratuit

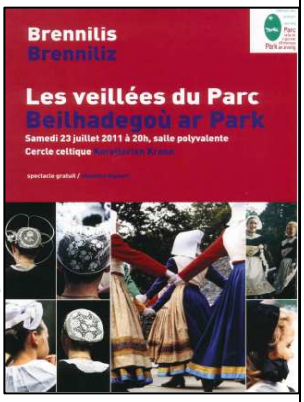

Le DIMANCHE,
- à 10 heures messe du Pardon devant l'église, suivie pour qui le souhaite et se sera inscrit d'une visite du chantier de restauration
- 11 heures, pot de l'amitié offert à la mairie
- 11 heures à 18 heures, exposition Chine-Tibet en mairie
- à midi, cochon grillé à la salle polyvalente
- L'après-midi, 15 h 30, battage à l'ancienne et parade de véhicules anciens.

LES DEUX JOURS, MANÈGE POUR LES PETITS ET AMBIANCE POUR TOUS !

ÉGLISE:

L'ECHAFAUDAGE BOUGE

Mouvement stratégique de l'échafaudage qui s'en vient vers la porte principale pour la suite du chantier de rénovation. La beauté retrouvée de la façade sud n'en apparaît que mieux !

URGENCES
Gendarmerie, faites le 17
Pompiers, le 18
ou le 112 (*portables*)
Médecin de garde : le 15
(*en dehors des heures de présence de votre médecin traitant*)

TRANSPORT

Pour le mois d'août comme pour chaque mois, renseignements et inscriptions auprès de Sylvie Birhart 02 98 99 67 10 / 69 69 ou d'Anita Daniel 02 98 99 64 13.

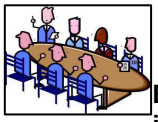

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Brennilis s'est réuni le 9 juillet en mairie. Le début de la période estivale n'atténue pas l'importance des dossiers. Le Conseil s'est ainsi penché sur le projet de schéma d'organisation territoriale soumis par Monsieur le Préfet du Finistère, et a émis par 7 voix et 3 abstentions un avis défavorable sur la proposition insuffisamment motivée du Préfet de maintenir en l'état les communautés de communes du Yeun Elez et des Monts d'Arrée. Le Conseil a également arrêté des dispositions pratiques pour tenter d'identifier un successeur au Dr Corre-Guyomarc'h, qui cessera son activité au 31 décembre de cette année. Parmi les autres sujets traités, les travaux à l'église, l'éventualité de la construction de logements pour personnes âgées, l'enquête publique sur le périmètre de captage, la sécurité routière près du village de Ploenez, etc.

ÉTAT CIVIL

Desmond Hammond, de la cité Ker Ellez, nous a quittés brusquement, dans sa quatre-vingtième année, le 30 juin 2011. Desmond était un des plus anciens résidents britanniques de Brennilis, et comptait nombre d'amis dans notre communauté. Les condoléances attristées de la Gazette pour sa famille et ses proches, et surtout pour son épouse Winifred.

CONSEIL MUNICIPAL: RÉFORME TERRITORIALE

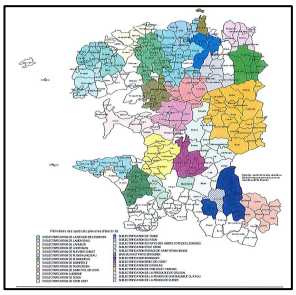

En application des dispositions contenues dans la loi du 16 décembre 2010 sur la Réforme des collectivités territoriales, le Préfet du Finistère a transmis le 22 avril 2011 aux différentes collectivités territoriales concernées un projet de schéma départemental de la coopération intercommunale pour avis sous trois mois. Une réunion informelle des membres du Conseil municipal a eu lieu le 23 mai 2011 pour procéder à un premier échange de vues sur la question de la réforme territoriale, et en particulier du rattachement de Brennilis à une communauté de communes. Chacun des membres du Conseil municipal avait reçu à cette occasion un document reprenant des écrits traitant de la situation de Brennilis dans son environnement intercommunal y compris les extraits pertinents du projet de schéma départemental. L'ensemble de ces documents figure sous http://www.brennilis.com/CCYE/SDCI/.

Le Conseil municipal devait prendre position sur le projet de Schéma départemental, et notamment sur la partie qui concerne directement Brennilis, à savoir la proposition de maintenir en l'état la Communauté de communes du Yeun Elez – ainsi d'ailleurs que celle des Monts d'Arrée, alors que ni l'une ni l'autre n'atteignent le seuil de 5.000 habitants fixé par la loi. Dans son introduction le Maire a rappelé que les insuffisances décelées dans le mode de fonctionnement de la CCYE, ainsi que les liens traditionnels unissant Brennilis à la commune de Huelgoat et à d'autres communes de la Communauté de communes des Monts d'Arrée l'avaient amené à envisager de proposer au Conseil de demander le rattachement de notre commune à cette communauté. Toutefois, il n'a pas été possible, malgré différentes demandes directes, d'obtenir des pouvoirs publics des clarifications sur les modalités administratives et financières qui pourraient présider à un tel rattachement ce qui rendait difficile la consultation directe de la population qui aurait dû présider à une évolution de cette importance. Par ailleurs, la Communauté de communes des Monts d'Arrée connaît elle aussi des difficultés de fonctionnement interne rendant moins attractif un éventuel transfert. Il regrette cependant que dans l'élaboration du projet de schéma départemental sur lequel le Conseil municipal est maintenant appelé à se prononcer le Préfet du Finistère n'ait pas jugé utile d'explorer des approches intermédiaires entre le statu quo pour le périmètre des CC du Yeun Elez et des Monts d'Arrée et la fusion de ces deux communautés de communes – alors que d'autres scénarios étaient envisageables. Certains conseillers pensent cependant que la Communauté de communes du Yeun Elez a joué dans l'ensemble un rôle tout à fait positif qui justifie son existence et ne peuvent donc se rallier à une délibération émettant de fait un avis défavorable sur ce maintien. Après discussion, c'est ainsi par 7 voix pour et 3 abstentions que le Conseil adopte une délibération d'avis défavorable à la proposition, insuffisamment motivée, de maintenir en l'état le territoire de la Communauté de communes du Yeun Elez. Le préfet va maintenant revoir ses propositions à la lumière des différents avis, et soumettre un schéma révisé à la Commission départementale de Coopération intercommunale, pour une décision d'ici la fin de l'année.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2009, dernière année de fonctionnement de la taxe professionnelle, les entreprises installées à Brennilis ont été taxées à hauteur de 1.871.311 € dont le produit a été réparti comme suit:

Région 207.846 €
Département 781.013 €
Communauté de communes 595.193 €

La part des entreprises installées à Brennilis revenant à la Communauté de communes représentait 80% des recettes de la CCYE au titre de la taxe professionnelle. La commune de Brennilis ne percevait « que » 314.582 € de la CCYE au titre de la dotation de compensation - montant gelé depuis l'an 2.000 lorsque la commune a transféré la compétence « fiscalité entreprises » à la Communauté de communes, et correspondant au montant de la taxe d'alors, déduction faite des charges endossées par la CCYE.

DÉMANTÈLEMENT: ÉTAT INITIAL DU SITE

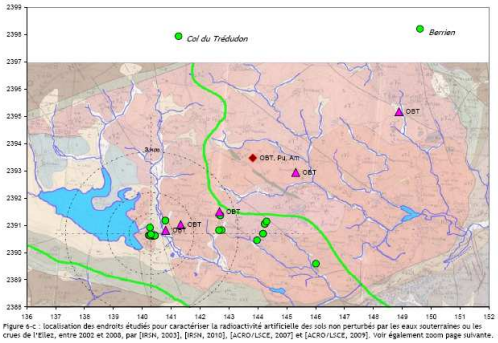

Le rapport de l'ACRO - Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest - procédant à l'analyse documentaire sur l'état radiologique du site des monts d'Arrée vient d'être rendu public par le secrétariat de la CLI. Ce rapport est basé sur les données en « circulation » des 35 dernières années qu'elles proviennent de la surveillance de l'exploitant, de celle des services de l'Etat, ou d'études spécifiques menées par des tiers. Il répond à la demande de la commission d'enquête de construire un référentiel pour appréhender les résultats à venir des contrôles environnementaux.

Les constats résumés reproduits sous http://www.brennilis.com/demantelement/index.html#constats sont tout à fait rassurants pour ce qui concerne la qualité de la chaine alimentaire, de l'air, des sols et de l'eau, qu'il s'agisse d'eau potable, d'eaux souterraines ou d'eaux de surface.

CESSATION D'ACTIVITÉ DU MÉDECIN

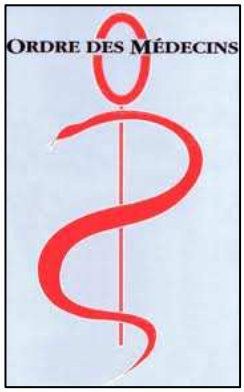

Mme le Dr Corre Guyomarc'h a informé la municipalité de son intention de cesser au 31 décembre 2011 l'activité professionnelle qu'elle exerce dans son cabinet médical de Brennilis. La municipalité de Brennilis, souhaitant vivement que cette décision n'affecte pas la possibilité d'accès à des soins de proximité y compris pour les populations des communes environnantes, qui au delà même de Brennilis constituent la clientèle solidement établie du Dr Corre, a donc pris différents contacts. Le Maire et ses adjoints ont rencontré le Dr. Yoyo, installé à Lopérec par l'entremise de la société Revitalis (dorénavant JPH) avec qui contact a été également établi. Des demandes de renseignements ont été adressées aux sociétés spécialisées MedJob – Consulting et Centre Formation Conseil. Des contacts ont aussi été établis avec le Président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins ainsi qu'avec le référent santé du pays COB. Le Dr. Corre a été associée en tant que de besoin à ces démarches.

Le Conseil municipal réuni le 9 juillet 2011 a confirmé sa ferme intention d'agir pour garantir la continuité de service à la population de Brennilis. Il a estimé souhaitable d'insérer sa démarche dans la perspective d'une mise en place d'une maison médicale décentralisée, dont le futur médecin de Brennilis ferait partie et continuera donc d'associer le pays COB à sa démarche. Le Conseil municipal a noté que la clientèle du futur médecin devant provenir de différentes communes des environs, pourvoir au remplacement du titulaire actuel doit de fait être considéré comme une démarche de nature communautaire. Il a décidé de recourir à un cabinet de recrutement pour l'identification d'un candidat médecin et pour cela retenu l'offre de la société JPH dont le responsable effectuera au tout début du mois d'août une première visite dans la commune. Le Conseil a demandé par ailleurs au maire de solliciter la CCYE pour qu'elle loue à la municipalité le logement vacant pour y installer au moins temporairement le cabinet médical dans l'attente de la finalisation du choix définitif pour l'implantation du local.

PROJET CENTRALE À GAZ

Une réunion a été organisée par les responsables d'EDF le lundi 11 juillet à la Maison du Lac du site de Brennilis, à laquelle ont participé outre les représentants de l'entreprise le Président de l'AMF 29, la Conseillère générale du ressort, le maire de Huelgoat, le Président de la CCYE et les maires de Loqueffret et Brennilis. L'objet de la réunion était d'informer les élus sur l'appel d'offres CCG Bretagne, le site de Brennilis n'étant pas exclu a priori du choix que pourraient faire les soumissionnaires. L'appel d'offres se déroulera sur plusieurs mois, jusqu'au début de 2012, après quoi le projet retenu sera affiné et soumis à enquête publique pour une mise en service fin 2016 ou début 2017.

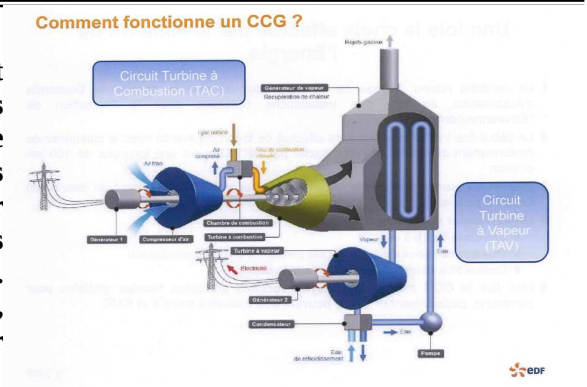

PIMPANTE ...

La station d'épuration s'est refait une couleur, grâce à une mise en peinture soignée signée PRO-TECH. A suivre le ravalement de l'école, qui devrait être terminé pour la rentrée.

PLH: CHANCE OU CONTRAINTE ?

A l'initiative du Pays COB, les représentants de la Communauté de Communes de la Baie de Kernic (Plouescat et 5 autres communes) ont présenté le 7 juillet à Plonevez du Faou leur expérience en matière de Plan local de l'habitat - PLH. Les PLH qui sont facultatifs pour les communautés de communes de moins de 30.000 habitants doivent respecter les SCOT – schémas de cohérence territoriale - et s'imposent aux PLU. Ils sont du ressort exclusif des communautés de communes mais créent un nombre non négligeable de contraintes pour les communes, sans pour autant s'accompagner d'engagement partenaires de la part par exemple des sociétés d'HLM ou du Conseil général.

BIBLIOTHÈQUE

LA SÉLECTION DU MOIS

JOSTEIN GAARDER, LE MONDE DE SOPHIE *« Qu'est-ce qu'il y a de plus important dans la vie ? Tous les hommes ont évidemment besoin de nourriture. Et aussi d'amour et de tendresse. Mais il y a autre chose dont nous avons tous besoin: c'est de savoir qui nous sommes et pourquoi nous vivons » Le voyage sans prise de tête de la jeune Sophie au pays des philosophes, de Démocrite à Kierkegaard et au delà, la culture sous forme de roman.*

ALBERT COHEN, BELLE DU SEIGNEUR *– Un beau et grand livre, parfait pour l'été, excellent en toutes saisons. Une fresque magistrale de l'éternelle aventure de l'homme et de la femme, par l'auteur de Solal, de Mangeclous et du Livre de ma mère. « Belle du Seigneur est considéré comme l'un des très grands romans de langue française du XXème siècle, qualifié de « chef d'œuvre absolu » (Joseph Kessel), « comme une culture en produit une douzaine par siècle » (François Nourissier). Il connaît aussi un succès public de très grande ampleur et demeure la meilleure vente de la collection « Blanche » des éditions Gallimard »*

SOURIRES D'ÉTÉ

Moran Lemercier avait fait l'ouverture dès la Pentecôte. Elisa Péronet a pris la suite à l'accueil du camping jusqu'au 31 juillet. Nous lui souhaitons plein d'estivants et le soleil qui va avec !

CONCOURS PHOTOS: HISTOIRES D'EAU DANS LES MONTS D'ARREE

L'office du tourisme du Yeun Elez vous invite à rejoindre son concours photo 2011 sur le thème de l'eau dans les Monts d'Arrée. La participation est gratuite et concerne aussi bien les amateurs que les professionnels. Les clichés numériques ou argentiques sont à déposer auprès de l'office du tourisme (Brasparts) avant le 15 septembre 2011.

ÉCOLE(S)

Avec la fin de la première année scolaire du RPI à trois écoles, vient l'heure des sorties et dans la foulée celle de la préparation de la rentrée (déjà !) Il y aura comme cette année deux classes dont une maternelle dans chacune des trois écoles. Les CP seront à Loqueffret, et Brennilis accueillera les CE2-CM1. Les photos souvenir nous montrent une bonne centaine de jeunes sourires, et un corps enseignant au complet pour un encadrement agréablement efficace ...

Effectifs par/	LOQUEFFRET	BRENNILIS	LA FEUILLEE
Commune CM2	3	8	3
Classe	CM2 : 14		
Commune CE2-CM1	CE2 : 1 CM1 : 2	CE2 : 7 CM1 : 5	CE2 : 0 CM1 : 5
Classe		CE 2 - CM1 : 20	
Commune CE1	CE1 : 3	CE1 : 6	CE1 : 4
Classe			CE1 : 13
Commune CP	CP : 4	CP : 6	CP : 1
Classe	CP : 11		
Commune/Classe Maternelle	11 GS : 2 / MS : 3 / PS2 : 2 / PS1 : 5	*25* GS : *10* / MS : 2 / PS2 : *8* / PS1 : *5*	17 GS : 8 / MS : 6 / PS2 : 2 / PS1 : 1
Total de la commune	*25*	*57*	*30*
Total pour l'école	*37*	*45*	*30*
Total pour le RPI	*112*		

LA GRANDE SORTIE À OCÉANOPOLIS

Le jeudi 30 juin, l'ensemble des maternelles-CP du RPI sont allés passer la journée à Brest, au sein d'Océanopolis. Chaque classe disposait d'un animateur. Les enfants ont beaucoup apprécié cette sortie. Ils ont pu toucher certains animaux comme les oursins, les étoiles de mer et autres dans le bassin de démonstration.

SÉJOUR NANTAIS

Tous les élèves du cycle 3 – CE2 à CM2 - sont partis dans le pays nantais les 22, 23 et 24 juin 2011. Ils ont pu découvrir le marais de Brière et ses chalands, le pont de Saint Nazaire, les Machines de l'île et leur projet de carrousel géant, le château des Ducs de Bretagne, le zoo Planète Sauvage et ses animaux en semi-liberté et enfin les marais salants de Guérande, ainsi que la vie de château puisqu'ils étaient hébergés au château de Noirbreuil. Un séjour riche en découvertes.